

Directive concernant les baptêmes.

La première prise de contact avec le milieu aquatique a souvent lieu lors d'un baptême. Il s'agit donc là d'une étape importante en vue de permettre aux personnes qui ne plongent pas de découvrir cette activité.

Cette étape doit cependant se dérouler dans les meilleures conditions possibles, particulièrement au niveau de la sécurité.

Le but de la présente directive est d'en définir les modalités au sein du Club.

L'organisation de baptêmes dans le cadre du Club de plongée La Bulle doit satisfaire aux exigences suivantes :

- 1) L'organisation des baptêmes doit obligatoirement être supervisée par un instructeur ou détenteur d'un brevet adéquat.
- 2) L'instructeur ou détenteur d'un brevet adéquat est responsable et doit être toujours présent.
- 3) Le club se charge de l'organisation, par l'intermédiaire du responsable de l'animation, fournit le matériel, ainsi que l'aide nécessaire.
- 4) Chaque personne suivant un baptême s'acquittera d'un paiement, pour l'utilisation du matériel et la planification. Le tarif concernant le matériel est défini sur la fiche de location de matériel et le tarif pour le baptême est fixé par le responsable ou le comité.

La présente directive a été approuvée par l'Assemblée Générale du Club de Plongée La Bulle le 27.01.2024. Elle annule et remplace les versions précédentes et entre en vigueur immédiatement.

Le Président
Claude Steulet

Le secrétaire
Jean-Marc Farine

Club de Plongée La Bulle

Recommandations et propositions concernant l'organisation.

Limites conseillées.

Les assistants doivent avoir un niveau jugé adéquat par le responsable. Maximum un baptisé par assistant.

Toujours un assistant (ou sécurité) en surveillance hors de l'eau.

Maximum cinq assistants dans l'eau par responsable.

Formulaire d'inscription rempli et signé conseillé (représentant légal pour mineurs). Questionnaire médical signé, consigné si doute (représentant légal pour mineurs).

Profondeur maximum recommandée **6m**.

Age minimum recommandé **12 ans**.

Temps maximum de la balade **30 minutes**, attention au froid.

Déroulement proposé (liste de contrôle).

Préparatifs.

Se mettre en condition pour accueillir le baptisé (formation et instruction des assistants).

Observer la météo et les conditions de plongée (évaluer les dangers).

Préparatifs du matériel (le vôtre et celui du baptisé), ils doivent être en parfait état. Plombs supplémentaires à prévoir par le responsable.

Matériel de sécurité : Oxygène, téléphone, assistance surface, drapeau.

Avant l'immersion.

Accueil du futur baptisé : se présenter et présentation du programme (petite balade pour 1er contact).

Questionner le baptisé sur ses expériences avec l'eau, le mettre en confiance.

Questionner le baptisé sur son état de santé actuel (rhume ou autre).

Explication théorique : la pression, l'équilibrage, la flottabilité.

Signes : question Ok?, réponse OK, ça ne va pas (montrer le problème), monter, descendre, froid, équilibre oreilles/sinus, compensation masque, directions, regarde, respire, calme.

Essai du masque, attention au retrait.

Explication du détendeur à la demande, tenue de l'embout (essai).

Explication du gilet, fonctionnement pour la surface (gestion par l'assistant sous l'eau).

Explication équilibrage oreilles et sinus, éviter la surpression pulmonaire (expirer à la remontée).

Explication comment compenser le masque et éviter la buée.

Explication comment palmer et éviter les mouvements des bras.

Explication de la barre au front due au froid.

Rendre attentif l'élève qu'il doit signaler assez rapidement qu'il a froid (temps de retour pour sortie).

Pendant l'immersion.

Rappel de sécurité : équilibrage oreilles, sinus, masque, surpression, signes.

Essai du détendeur (hors de l'eau).

Mise à l'eau : l'assistant est le 1er à l'eau et accompagne le baptisé (aide). Le baptisé entre avec masque, embout en bouche et gilet gonflé !

Explication de la position dans l'eau, attention aux mouvements des bras.

Explication et essai de la respiration avec détendeur dans l'eau (purge du détendeur).

Explication et essai d'une vidange de masque.

Direction, profondeur, temps, faune et flore.

Contact physique avec le baptisé (surtout au début).

Surveillance du baptisé : équilibrage oreilles/sinus, compensation du masque, expiration à la remontée, froid. La gestion de la flottabilité du baptisé et le contrôle du manomètre sont faits par l'instructeur ou l'assistant.

Après l'immersion.

Demander les impressions du baptisé, lui demander s'il n'a pas eu de soucis ou de douleurs.

Remettre le certificat de baptême, si celui-ci est demandé.